

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Nuance Herbicide

FDS n° : FO002230-A
Date de révision : 2018-12-18
Format: NA
Version 1.01



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Nuance Herbicide

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit FO002230-A

Synonymes TRIBENURON-MÉTHYL-Acide benzoïque, ester méthylique de l'acide 2 - [4-méthoxy-6-méthyl-1,3,5-triazin-2-yl) -méthylamino] carbonyl] amino] sulfonyl]); Le 2-[4-méthoxy-6-méthyl-1,3,5-triazin-2-yl (méthyl) carbamoylsulfamoyl] benzoate de méthyle (nom IUPAC)

Ingrédient(s) actif(s) Tribenuron-methyl

Famille chimique Les herbicides triazinylsulfonyles

PCP # 29468

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide

Restrictions conseillées pour l'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Adresse du fournisseur

FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
(215) 299-6000 ((Informations générales)
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:
1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis)
1 703 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)

Urgences médicales :
800-331-3148 (États-Unis et Canada)
651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières

dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)


Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Attention

Mentions de danger
 H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Dangers physiques
 Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air



Conseils de prudence - Prévention

- P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
- P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
- P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

- P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
- P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
- P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
- P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- P330 - Rincer la bouche
- P391 - Recueillir le produit répandu

Conseils de prudence - Entreposage

- P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
- P405 - Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

- P501 - Éliminer le contenu/récipient selon les directives de l'étiquette

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Famille chimique Les herbicides triazinylsulfonylurées.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Tribenuron-methyl	101200-48-0	75
Calcium carbonate	471-34-1	1-5

Naphthalene sulfonic acid-formaldehyde condensate, sodium salt	9084-06-4	1-5
--	-----------	-----

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Une consultation médicale immédiate est requise.
Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés	Contact avec la peau: Peut irriter légèrement le site de contact. Contact avec les yeux: Possible irritation et rougeur. Ingestion: Possible irritation de la gorge. Inhalation: Peut provoquer une irritation de la gorge avec sensation d'oppression dans la poitrine. Effets retardés / immédiats: On peut s'attendre à des effets immédiats après une exposition de courte durée. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements.
Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant	Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone, produit chimique sec. Utiliser une pulvérisation d'eau; ne pas utiliser de jets pleins.
Dangers spécifiques du produit	Ininflammable. Le produit peut s'enflammer et brûler à des températures supérieures au point d'éclair. Les conteneurs fermés peuvent se briser violemment en cas de feu. Une poussière fine dans l'air peut s'enflammer
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone, Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de calcium.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Ne devrait pas être sensible à l'impact mécanique.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Ne devrait pas être sensible aux décharges statiques.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et

protéger le personnel.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles	Isoler la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.
Divers	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.
Précautions environnementales	Empêcher les matériaux d'entrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou les eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques pour de plus amples renseignements. Contenir le déversement pour éviter toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau.
Méthodes de confinement	Endiguer loin à l'avant du déversement; utiliser du sable sec pour contenir le flot de produit. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone de libération. Arrêtez le déversement à la source s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber les matériaux renversés avec du matériau absorbant inerte et non combustible, tel que du sable. Balayer et pelleter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Pour un déversement d'eau, confiner le déversement immédiatement avec des flèches. Les grands déversements qui s'enfoncent dans le sol doivent être déterrés, placés dans des récipients adaptés et éliminés de façon appropriée (voir la section 13). Aviser les autorités compétentes au besoin.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Porter un équipement de protection personnelle. Utiliser dans des zones bien ventilées pour éviter la formation de mélanges poussières-air explosifs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Laver à fond après manutention.
Entreposage	Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement.
Produits incompatibles	Agents oxydants forts, Acides, Fluor, Poudre de magnésium

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLEParamètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Calcium carbonate (471-34-1)	-	-	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	-
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Calcium carbonate (471-34-1)	-	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique	Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.
----------------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial, Lunettes de sécurité avec protections latérales. Maintenir un bain oculaire et installations de mouillage rapide dans la zone de travail.
Protection de la peau et du corps	Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau. Porter des gants/des vêtements de protection.
Protection des mains	Porter des gants longs résistant aux produits chimiques, tels que le stratifié barrière, le caoutchouc butyle ou le caoutchouc nitrile. Les temps de rupture de ces matériaux pour le produit sont inconnus. En général, cependant, l'utilisation de gants de protection ne donnera qu'une protection partielle contre l'exposition cutanée. De petites déchirures dans les gants et la contamination croisée peut facilement se produire. Il est recommandé de limiter le travail à faire manuellement et de changer les gants fréquemment. Veillez à ne rien toucher avec des gants contaminés. Les gants usagés doivent être jetés et ne pas être réutilisés.
Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
Mesures d'hygiène	Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Doit avoir de l'eau propre pour se laver en cas de contamination des yeux ou de la peau. Laver la peau avant de manger, boire, mâcher de la gomme ou de tabac à priser. Douche après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver tous les vêtements de travail séparément; ne pas mélanger avec linge de maison.
Informations générales	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Solide
État physique	Solide
Couleur	Beige
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
pH	6.89
Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	Se décompose
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Tribenuron-methyl: 4.0 x 10 ⁻⁰⁹ mm Hg @25°C
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Densité	0.5117 g/cm ³ @ 20°C
Solubilité dans l'eau	Tribenuron-methyl: 2040 mg/L @ 20°C, pH 7.0 28 mg/L @ 25°C, pH 4.0

Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Tribenuron-methyl: Log K _{ow} = 2.3 at pH 1.5; -0.44 at pH 7.0
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	4.27 lb/gal

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation
Matières incompatibles	Agents oxydants forts, Acides, Fluor, Poudre de magnésium.
Produits de décomposition dangereux	Consulter la section 5 pour plus de renseignements.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

DL50 orale	> 2000 mg/kg (rat)
DL50 épidermique	> 2000 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation	> 5.18 mg/l (4 h)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut causer une légère irritation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut causer une légère irritation.
Sensibilisation	Composants ne sont pas attendus a la sensibilisation.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Tribenuron-methyl (101200-48-0)	> 5 g/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit) > 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5 mg/L (Rat) 4 h
Calcium carbonate (471-34-1)	= 6450 mg/kg (Rat)		
Naphthalene sulfonic acid-formaldehyde condensate, sodium salt (9084-06-4)	= 3800 mg/kg (Rat)		

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes	L'inhalation de la poussière peut causer un essoufflement, une oppression de la poitrine, un mal de gorge et de la toux. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les symptômes du contact avec la peau peuvent inclure une rougeur, des démangeaisons et un gonflement. L'ingestion peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence et d'autres effets sur le système nerveux central.
------------------	---

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagenicité	Ne devrait pas être mutagène chez l'homme
Cancérogénicité	Non reconnu comme cancérogène par les organismes de recherche (IARC, NTP, OSHA, ACGIH)

Toxicité pour la reproduction	Ne pas avoir d'effets sur la reproduction.
Tératogénicité	Ne devrait pas être un teratogène.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles	Yeux, Peau, Appareil respiratoire, Appareil digestif
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Tribenuron-methyl 101200-48-0	Green algae (Rhaphidocelis subcapitata) 72-h ErC50: 68 µg/l	Rainbow trout (Oncorhynchus mykiss), 96-h LC50: 738 mg/l 21-day NOEC: 560 mg/l	Daphnids (Daphnia magna) 48-h EC50: > 894 mg/l 21-day NOEC: 41 mg/l
Sodium sulfate 7757-82-6		96 h LC50: 13500 - 14500 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50: > 6800 mg/L (Pimephales promelas) static 96 h LC50: 3040 - 4380 mg/L (Lepomis macrochirus) static 96 h LC50: = 13500 mg/L (Lepomis macrochirus)	48 h EC50: = 2564 mg/L (Daphnia magna) 96 h EC50: = 630 mg/L (Daphnia magna)

Persistence et dégradation Tribenuron-methyl: Non persistant, Les demi-vies de dégradation varient selon les circonstances, de quelques jours à quelques semaines dans l'eau et le sol aérobies. Les métabolites sont considérés comme persistants.

Bioaccumulation Tribenuron-methyl: Une bioaccumulation est peu probable.

Mobilité Tribenuron-methyl: Mobilité dans le sol.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT NON RÉGLEMENTÉ

TMD NON RÉGLEMENTÉ

ICAO/IATA

N° ID/ONU	UN3077
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, no.s. (Tribenuron-méthyl), 9, III, Polluant marin

IMDG/IMO

N° ID/ONU	UN3077
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A, S-F
Polluant marin	Tribenuron-méthyl
Désignation	UN3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, no.s. (Tribenuron-méthyl), 9, III, Polluant marin

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Tribenuron-méthyl - 101200-48-0	101200-48-0	75	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

MISE EN GARDE

*Provoque une irritation oculaire modérée.
Éviter tout contact avec les yeux ou les vêtements.
Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé.*

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nuance Herbicide

FDS n° : FO002230-A
Date de révision : 2018-12-18
Version 1.01

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Tribenuron-methyl 101200-48-0	X		

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	LIS (Canada)	EINECS/ELINCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Tribenuron-methyl 101200-48-0			X		X			
Calcium carbonate 471-34-1	X	X	X	X	X	X	X	X
Naphthalene sulfonic acid-formaldehyde condensate, sodium salt 9084-06-4	X	X		X	X	X	X	X

CANADA

Déclaration SIMDUT

Ce produit est un produit antiparasitaire et n'est pas réglementé comme produit contrôlé en vertu de la Loi sur les produits dangereux.

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR

Classe de dangers du SIMDUT Non contrôlé

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle X

*Indique un risque chronique pour la santé

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2018-12-18
Cause de la révision: sections de la FS mises à jour

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation

Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2018 FMC Corporation. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique